



HONORAIRES POUR LES BIENS EN TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Pour les biens en dessous de 100 000€ :	5000€
Pour les biens entre 100 000€ et 200 000€ :	5%
Pour les biens entre 201 000€ et 400 000€ :	4%
Pour les biens de 401 000€ et plus :	3%

Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur. Prix incluant la TVA à 20 %

Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence.

*On s'occupe
de tout..*